

Orchestra Kazibao

Société Anonyme

400, avenue Marcel Dassault
34170 Castelnau Le Lez

Rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 28 février 2010

Axiome Audit
215, rue Samuel Morse
Le Triade 3
34965 Montpellier cedex 2

Deloitte & Associés
185 avenue Charles de Gaulle
92524 Neuilly-sur-Seine Cedex

Orchestra Kazibao

Société Anonyme
400, avenue Marcel Dassault
34170 Castelnau Le Lez

Rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 28 février 2010

Mesdames, Messieurs les actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 28 février 2010, sur :

- le contrôle des comptes annuels de la société Orchestra Kazibao, tels qu'ils sont joints au présent rapport;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I. Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note 1 de l'annexe qui expose un changement de présentation du chiffre d'affaires des magasins exploités par les commissionnaires affiliés.

II. Justification des appréciations

La crise financière qui s'est progressivement accompagnée d'une crise économique emporte de multiples conséquences pour les entreprises et notamment au plan de leur activité et de leur financement. La très grande volatilité sur les marchés financiers demeurés actifs, la raréfaction des transactions sur des marchés financiers devenus inactifs ainsi que le manque de visibilité sur le futur créent des conditions spécifiques cette année pour la préparation des comptes, particulièrement au regard des estimations comptables qui sont requises en application des principes comptables. C'est dans ce contexte que nous avons procédé à nos propres appréciations que nous portons à votre connaissance en application des dispositions de l'article L.823.9 du Code de commerce.

- Les modalités d'évaluation des immobilisations incorporelles sont décrites dans les notes 1 et 2.1 de l'annexe aux Etats Financiers. Nos travaux ont consisté à apprécier les données et les hypothèses sur lesquelles se fondent ces estimations, à revoir les calculs effectués par la société et à examiner les procédures d'approbation de ces estimations par la direction. Nous avons, sur ces bases, procédé à l'appréciation du caractère raisonnable de ces estimations.
- Les modalités d'évaluation des immobilisations financières sont décrites dans les notes 1 et 2.3 de l'annexe aux Etats Financiers. Nos travaux ont consisté à apprécier les données et les hypothèses sur lesquelles se fondent ces estimations, à revoir les calculs effectués par la société et à examiner les procédures d'approbation de ces estimations par la direction. Nous avons, sur ces bases, procédé à l'appréciation du caractère raisonnable de ces estimations.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III. Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur :

- La sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels ;
- La sincérité des informations données dans le rapport de gestion relatives aux rémunérations et avantages versés aux mandataires sociaux concernés ainsi qu'aux engagements consentis en leur faveur à l'occasion de la prise, de la cessation ou du changement de fonctions ou postérieurement à celles-ci.

Concernant les informations fournies en application des dispositions de l'article L.225-102-1 du Code de commerce sur les rémunérations et avantages versés aux mandataires sociaux ainsi que sur les engagements consentis en leur faveur, nous avons vérifié leur concordance avec les comptes ou avec les données ayant servi à l'établissement de ces comptes et, le cas échéant, avec les éléments recueillis par votre société auprès des sociétés contrôlant votre société ou contrôlées par elle. Sur la base de ces travaux, nous attestons l'exactitude et la sincérité de ces informations.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Montpellier et Neuilly-sur-Seine, le 16 août 2010

Les Commissaires aux Comptes

Axiome Audit



Steve AMAT

Deloitte & Associés



Bénédicte SABADIE-FAURE

COMPTES SOCIAUX ANNUELS AU 28/02/2010

COMPTE DE RESULTAT AU 28 FEVRIER 2010

	en milliers d'euros		Proforma
	28/02/2010	28/02/2009	28/02/2009
Produits d'exploitation	155 105	123 141	136 215
Chiffre d'affaires	146 982	117 529	130 604
Autres produits	3 896	4 946	4 946
Reprises sur provisions et transferts de charges	4 227	666	666
Charges d'exploitation	148 120	117 876	130 951
Achats de marchandises et autres approvisionnements	60 179	57 804	57 804
Variation de stock	1 311	2 600	2 600
Autres achats et charges externes	53 042	29 704	42 779
Impôts et taxes	2 524	2 330	2 330
Salaires et traitements	13 291	12 632	12 632
Charges sociales	4 701	4 419	4 419
Dotations aux amortissements	8 525	7 544	7 544
Dotations aux provisions	4 405	661	661
Autres charges	142	182	182
RESULTAT D'EXPLOITATION	6 985	5 265	5 265
Produits financiers	9 168	10 128	10 128
Charges financières	(22 819)	(13 362)	(13 362)
Dotation et reprise financière		-	
RESULTAT FINANCIER	(13 652)	(3 234)	(3 234)
RESULTAT COURANT	(6 667)	2 031	2 031
Produits exceptionnels	5 659	3 097	3 097
Charges exceptionnelles	(1 860)	(2 994)	(2 994)
RESULTAT EXCEPTIONNEL	3 799	103	103
RESULTAT AVANT IMPÔT ET PARTICIPATION	(2 867)	2 134	2 134
Participation des salariés	(4)		
Impôt sur les bénéfices	70	(539)	(539)
RESULTAT NET	(2 802)	1 595	1 595

BILAN AU 28 FEVRIER 2010

ACTIF	en milliers d'euros			
	28/02/2010		28/02/09	
	Valeurs brutes	Amortiss. & provis.	Valeurs nettes	Valeurs nettes
ACTIF IMMOBILISE	123 612	35 143	88 469	84 473
Immobilisations incorporelles	42 120	11 009	31 111	30 475
Frais de développement	11 959	9 179	2 780	2 602
Frais d'établissement			-	-
Concessions, brevets, marques	11 155	1 528	9 626	9 708
Fonds commercial	18 617		18 617	18 018
Autres	390	302	88	147
Immobilisations corporelles	36 657	14 163	22 494	21 018
Terrains			-	-
Constructions			-	-
Autres immobilisations	36 657	14 163	22 494	21 018
Immobilisations financières	44 835	9 971	34 864	32 980
Titres et créances rattachées à des participations	39 867	9 150	30 717	27 699
Actions propres	2 865	736	2 129	2 852
Autres titres immobilisés	16		16	16
Autres immobilisations financières	2 087	85	2 002	2 413
ACTIF CIRCULANT	73 026	2 652	70 375	75 883
Stock	37 063	136	36 927	37 989
Créances d'exploitation	28 694	2 515	26 178	31 231
Créances clients et comptes rattachés	20 534	2 515	18 019	25 206
Autres	8 160		8 160	6 025
Valeurs mobilières de placement			-	-
Disponibilités	7 270		7 270	6 663
COMPTES DE REGULARISATION	2 803		2 803	2 632
TOTAL ACTIF	199 442	37 795	161 647	162 988

PASSIF		en milliers d'euros	
Avant répartition			
	28/02/2010	28/02/2009	
CAPITAUX PROPRES	48 268	51 070	
Capital	23 150	23 150	
Primes d'émission, fusion, apport	25 255	25 255	
Réserves	547	467	
Report à nouveau	2 118	603	
Résultat de l'exercice	(2 802)	1 595	
Provisions réglementées			
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	850	725	
TOTAL DES DETTES	111 630	111 168	
Dettes financières	77 456	74 375	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	73 314	69 063	
Emprunts et dettes financières diverses	4 142	5 312	
Dettes d'exploitation	33 552	36 324	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	25 446	30 069	
Dettes fiscales et sociales	8 106	6 255	
Dettes diverses	621	469	
Autres	621	469	
COMPTES DE REGULARISATION	899	26	
TOTAL PASSIF	161 647	162 989	

NOTE 1 – PRINCIPES COMPTABLES**Principes, règles et méthodes comptables**

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- ✓ Continuité d'exploitation,
- ✓ Indépendance des exercices et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode du coût historique.

Le contrat de crédit syndiqué signé le 18 juillet 2008 auprès des 10 banques historiques du groupe a fait l'objet d'un avenant, signé le 23 décembre 2009, qui permet de confirmer le contrat initial et d'en adapter les termes aux nouvelles conditions du marché.

Ce contrat et cet avenant prévoient le respect de covenants financiers. Les comptes arrêtés au 28 février 2010 permettent le respect de ces covenants.

Par ailleurs, à compter de cet exercice, la société a décidé de modifier la présentation du chiffre d'affaires des magasins exploités par les commissionnaires-affiliés. Ce changement de présentation; sans impact ni sur le résultat, ni sur les capitaux propres ; consiste désormais à comptabiliser le chiffre d'affaires réalisé par les commissionnaires-affiliés avant déduction de la commission versée à ces derniers. Cette commission est quant à elle comptabilisée comme une charge d'exploitation et n'est plus déduite du chiffre d'affaires. Au titre de l'exercice 2009/2010, l'impact sur le chiffre d'affaires social d'Orchestra est de +22 397K€. Au titre de l'exercice 2008/2009, l'impact est de 13 075K€. L'impact est de ces mêmes montants respectifs au niveau des charges d'exploitation.

Les comptes du 28 février 2009 ont été retraités en appliquant cette nouvelle présentation afin de permettre une meilleure lecture de l'évolution de l'activité de la société

Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles représentent essentiellement les marques acquises, les droits au bail et fonds de commerce. Les marques acquises sont valorisées à leur coût d'acquisition ou sur la base de leur valeur estimée par des experts indépendants.

Les fonds de commerce et droits au bail sont évalués à la date de la clôture de l'arrêté à partir des critères relatifs au chiffre d'affaires, au résultat contributif, à la valeur commerciale estimée de l'emplacement, à la valeur d'acquisition selon des méthodes généralement retenues dans le secteur professionnel.

Lorsque la valeur comptable des actifs incorporels devient durablement inférieure à sa valeur actuelle, telle que déterminée selon les méthodes décrites en note 3, une dépréciation est comptabilisée à hauteur de la différence.

La durée d'amortissement retenue pour les licences et logiciel est d'un an.

Les frais de changements de méthode logistique sont amortis sur 5 ans.

Frais de développement

Les frais de développement du groupe Orchestra Kazibao sont constitués de frais de collection et de développement à l'export ainsi que des frais de développements informatiques.

Les dépenses engagées pendant la phase de recherche sont comptabilisées en charges de la période au cours de laquelle elles sont encourues.

Les dépenses engagées pendant la phase de développement sont activées en Immobilisations incorporelles uniquement si elles satisfont l'ensemble des critères suivants conformément au nouveau règlement sur les actifs :

- le projet est clairement identifié et les coûts qui s'y rapportent sont individualisés et suivis de façon fiable,
- la faisabilité technique du projet est démontrée,
- l'intention et la capacité de terminer le projet et d'utiliser ou vendre les produits issus de ce projet,
- les ressources nécessaires pour mener le projet à son terme et pour l'utiliser ou le vendre sont disponibles,
- le groupe peut démontrer que le projet générera des avantages économiques futurs probables, comme l'existence d'un marché potentiel pour la production issue de ce projet ou son utilité en interne est démontrée.

Les frais de collection engagés en N et relatifs à la collection N+1 sont amortis sur 1 an.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

Les amortissements sont calculés en fonction de la durée d'utilisation prévue, comme l'indique le tableau ci-dessous :

Nature des immobilisations	Durée d'utilisation
Installations techniques et outillages	3 à 9 ans
Agencements et aménagements divers	4 à 9 ans
Matériel informatique	2 à 3 ans
Mobilier de bureau	3 à 5 ans

Immobilisations financières

Les titres de participation figurent au bilan à leur valeur d'acquisition. Lorsque leur valeur d'inventaire à la date de clôture est inférieure à la valeur comptable, une dépréciation est constituée à hauteur de la différence. La valeur d'inventaire des titres tient compte notamment du montant des capitaux propres, de la rentabilité à long terme et d'éléments stratégiques.

Stocks

Les stocks de marchandises sont évalués au prix de revient qui comprend le prix d'achat et les frais d'approche y afférant. Les stocks de matières premières sont évalués au coût d'acquisition.

L'ensemble des stocks a fait l'objet d'un inventaire physique permettant une évaluation précise de ces actifs.

Les stocks sont dépréciés par voie de provision en fonction de la probabilité de vente à perte à la date de l'arrêté; estimation faite à partir d'éléments historiques et statistiques.

Un changement d'estimation du coût des collections a lieu sur le précédent exercice. Le coût des collections ne tient plus compte des quantités réceptionnées sous la référence « basic » mais uniquement des quantités réceptionnées de la saison en cours. L'impact de ce changement d'estimation n'est pas significatif.

Provisions pour risques et charges

Des provisions sont comptabilisées lorsque, à la clôture de l'exercice, il existe une obligation de la société à l'égard d'un tiers dont il est probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers, sans contrepartie au moins équivalente. Cette obligation peut être d'ordre légal, réglementaire ou contractuel.

L'estimation du montant figurant en provisions correspond à la sortie de ressources qu'il est probable que la société devra supporter pour remplir son obligation. Si aucune évaluation fiable de ce montant ne peut être réalisée, aucune provision n'est comptabilisée ; une information en annexe est alors fournie.

La société comptabilise une provision pour litige lorsque le risque est considéré comme probable, et peut être raisonnablement évalué sur la base des informations disponibles à la date de clôture.

Le contrôle fiscal relatif aux exercices 2001-2002-2003 a fait l'objet d'une proposition de rectification en date du 15 décembre 2004.

L'essentiel des redressements envisagés porte sur les déficits ordinaires et les ARD de 2001 pour les montants respectifs de 3.391 milliers d'euros et 53 milliers d'euros.

Les redressements envisagés sont contestés et pour la société, il apparaît peu probable que ces redressements soient maintenus. En conséquence aucune provision relative à ces redressements n'a été enregistrée dans les comptes au 28 février 2010.

Par ailleurs, le Groupe a trois litiges en cours en droit des marques pour lesquels le montant total maximal demandé s'élève à 1 957 milliers d'euros. Ces litiges ne sont pas provisionnés dans les comptes au 28 février 2010 car il apparaît peu probable que la société soit condamnée dans le cadre de ces litiges.

Enfin, le Groupe est actuellement en procès avec l'un de ses clients export et la banque de ce dernier pour une créance impayée de 0,7 millions d'euros, assortie d'une garantie bancaire. A ce stade de la procédure, il apparaît peu probable que cette créance ne soit pas recouvrée. En conséquence, aucune provision n'a été enregistrée dans les comptes au 28 février 2010.

Valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement sont inscrites au bilan pour leur prix de revient ; une éventuelle dépréciation est comptabilisée au cas où la valeur de marché serait inférieure à la valeur d'acquisition. Les plus-values latentes ne sont pas comptabilisées.

Créances clients et évaluations des dépréciations

La méthode de dépréciation des créances prévoit que, pour la partie non couverte par l'assurance crédit, les créances clients soient dépréciées en fonction de l'analyse du risque de non recouvrement et selon la règle suivante :

- ✓ 25% pour les créances de plus de 6 mois à compter de la mise en contentieux
- ✓ 50% pour les créances de 12 mois à 18 mois
- ✓ 100% pour les créances supérieures à 18 mois

Suite à l'examen des créances, une provision pour dépréciation figure au bilan pour 2 515 milliers d'euros.

Instruments financiers

La société met en place des stratégies de couverture de ses achats faits en devises étrangères essentiellement en dollars américains. Des couvertures sont pratiquées en fonction du cours utilisé lors du budget. Ces couvertures sont faites sous forme d'achats à terme.

La couverture est prise au moment du budget et est comptabilisée de la façon suivante :

- ✓ jusqu'à la réalisation des opérations : la couverture constitue un engagement hors bilan et aucune perte ni aucun profit n'est enregistré sur cet engagement à la clôture de l'exercice ;
- ✓ lors de la réalisation des opérations, les achats et les dettes correspondantes sont comptabilisés au cours moyen du mois. Un écart de change est dégagé lors du règlement de la dette

A la clôture de l'exercice, un écart de conversion est dégagé correspondant à la différence entre le cours d'engagement et le cours de clôture.

Cotisations de retraite et indemnité de départ en retraite

Conformément aux dispositions de la loi française, le groupe Orchestra-Kazibao s'affranchit de ses obligations de financement des retraites du personnel en France par le versement de cotisations calculées sur la base des salaires à des organismes qui gèrent les programmes de retraite. Il n'y a pas d'autre engagement lié à ces contributions. La loi française exige également, le cas échéant, le versement en une seule fois d'une indemnité de départ en retraite. Les droits sont uniquement acquis aux salariés présents dans l'entreprise à l'âge de la retraite.

Les engagements du Groupe en matière d'indemnités de départ et de prestations de retraite sont évalués selon la méthode rétrospective. Cette méthode, évalue la quotité de droits acquise par le salarié à la date d'évaluation. Les hypothèses suivantes ont été retenues :

- ✓ Table de mortalité 2005
- ✓ Age de départ à la retraite à 65 ans
- ✓ Le taux d'actualisation retenu est de 3,5 %
- ✓ Départ à l'initiative de l'employeur
- ✓ Catégories d'emplois :
 - Employés : taux rotation 14,4% dégressif, taux progression salaires 1%
 - Agents de maîtrise : taux rotation 5% dégressif, taux progression salaires 1% constant
 - Cadres : taux rotation 5% constant, taux progression salaires 1% constant

Compte tenu de la pyramide des âges de l'effectif du Groupe, de la faible ancienneté et d'un taux de rotation important du personnel, le montant de l'engagement de retraite a été évalué au 28 février 2010 à 131 milliers d'euros.

Un contrat d'assurance a été signé avec la Société Générale au 28 février 2007 pour un montant de 55 milliers d'euros. La différence entre l'engagement au 28 février 2010 et cette charge a été provisionnée.

Autres informations

Le total du bilan de l'exercice après affectation du résultat est de 161 647 milliers d'euros.

Le résultat net comptable est une perte de 2 802 milliers d'euros.

Evénements significatifs de l'exercice

A compter de cet exercice, la société a décidé de modifier la présentation du chiffre d'affaires des magasins exploités par les commissionnaires-affiliés.

Ce changement de présentation; sans impact ni sur le résultat, ni sur les capitaux propres ; consiste désormais à comptabiliser le chiffre d'affaires réalisé par les commissionnaires-affiliés avant déduction de la commission versée à ces derniers. Cette commission est quant à elle comptabilisée comme une charge d'exploitation et n'est plus déduite du chiffre d'affaires. Au titre de l'exercice 2009/2010, l'impact sur le chiffre d'affaires social d'Orchestra est de +22 397K€. Au titre de l'exercice 2008/2009, l'impact est de 13 075K€. L'impact est de ces mêmes montants respectifs au niveau des charges d'exploitation.

Les comptes du 28 février 2009 ont été retraités en appliquant cette nouvelle présentation afin de permettre une meilleure lecture de l'évolution de l'activité de la société

La société a fait évoluer sa politique de prix de transfert en passant d'une méthode dite de « sale minus » à une méthode dite de « cost plus ». Ce changement n'a pas d'impact dans les comptes consolidés.

La société Orchestra Kazibao a consenti à trois de ses filiales des abandons de créances avec clause de retour à meilleure fortune. Les abandons de créances sont les suivants :

- CAC : Abandon de créances avec clause de retour à meilleure fortune au profit de la société Clubatcost, filiale à 95% d'Orchestra, pour un montant de 3 500 K€.
- OPI : Abandon de créances avec clause de retour à meilleure fortune au profit de la société OPI (filiale commerciale pour le marché espagnol) pour un montant de 876 K€.
- CANADA INC : Abandon de créances avec clause de retour à meilleure fortune au profit de la société CANADA INC (filiale commerciale pour le marché canadien) pour un montant de 141 K€.

La société a constaté un produit de 5,1 millions d'euros correspondant à une commission sur une transaction immobilière réalisée dans le cadre de la réorganisation logistique du groupe. Cette commission est comptabilisée en « Produits exceptionnels »

Le contrat de crédit syndiqué signé le 18 juillet 2008 auprès des 10 banques historiques du groupe a fait l'objet d'un avenant, signé le 23 décembre 2009, qui permet de confirmer le contrat initial et d'en adapter les termes aux nouvelles conditions du marché.

Ce contrat et cet avenant prévoient le respect de covenants financiers. Les comptes arrêtés au 28 février 2010 permettent le respect de ces covenants.

Par ailleurs, la société a réalisé un gain de change exceptionnel de 1,3 millions d'euros à la suite du dénouement par anticipation d'opérations de change, comptabilisé en résultat financier. Ce gain avait été de 5,8 millions d'euros l'année dernière.

La société est soumise à l'imposition au droit commun et a consommé l'ensemble de ses déficits ordinaires. Elle a par ailleurs constitué le 1^{er} mars 2009 un groupe d'intégration fiscale avec ses filiales françaises détenues à plus de 95% (Clubatcost ; Horizon 21 et Horizon 21-79)

M. Bernard Joinet ; qui avait rejoint le groupe au mois de juin 2009 en qualité de Directeur Général ; a été révoqué par le conseil d'administration du 30 octobre 2009.

NOTE 2 – ETAT DE L'ACTIF IMMOBILISE

en milliers d'euros

	Valeurs brutes au 28/02/2009	Augmentations	Changement de méthode	Diminutions	Valeurs brutes au 28/02/10
Immobilisations incorporelles	37 284	4 997		162	42 120
Immobilisations corporelles	33 316	16 280		12 939	36 657
Immobilisations financières	38 305	46 435		39 905	44 835
TOTAL	108 906	67 712		53 006	123 612

1- Immobilisations incorporelles :

Une dépréciation est constituée lorsque la valeur actuelle de ces éléments incorporels (estimée en fonction du marché et de la valeur d'usage pour l'entreprise) est inférieure à leur valeur comptable.

La valeur des droits au bail et fonds de commerce inscrite à l'actif au cours de l'exercice 2009-2010 correspond aux montants décaissés lors des acquisitions.

La société a acquis 10 magasins et en a cédé 1 au cours de l'exercice.

2- Immobilisations corporelles :

Ces augmentations concernent principalement l'acquisition de 10 nouveaux points de vente, la rénovation de certains magasins existants et des investissements réalisés au siège. Les diminutions correspondent à la cession d'un magasin et d'une partie du parc informatique ; ainsi qu'à la mise au rebut de certaines immobilisations.

3- Immobilisations financières :

L'augmentation des immobilisations financières correspond aux titres des filiales de la société Orchestra Kazibao S.A. et aux créances rattachées aux participations. Elles se décomposent comme suit :

en milliers d'euros

au 28 février 2010	Valeurs brutes	Provisions	Valeurs nettes	% détention après investissement
Orchestra Espagne	4 000	3 654	346	100%
Orchestra Belgique	3 000	2 062	938	100%
Orchestra Suisse	2 014	253	1 761	100%
Orchestra Asia	446		446	100%
Dalmiel	411	529	(117)	100%
Canada INC		(332)		
ClubAtCost	8	8	-	95%
SCI JVM	1 049		1 049	100%
CAC LTEE	563		563	100%
Kazibai Ltee	76	7	69	79%
Autres titres de participation non consolidés	39	29	10	
Titres de participation	11 605	6 209	5 064	

en milliers d'euros

<u>Immobilisations Financières - valeur brute</u>	Orchestra Kazibao 29/02/2009	Augmentation	Diminution	Orchestra Kazibao 28/02/10
Titres de participations	10 017	1 687	100	11 605
Créances rattachées à des participations	23 030	40 764	35 532	28 242
Autres titres immobilisés	16			16
Dépôts de garantie de tenue de marché	0			0
Autres immobilisations financières	5 242	3 984	4 273	4 952
Actions propres	23		23	0
Immobilisations Financières	38 328	46 435	39 928	44 815

en milliers d'euros

<u>Immobilisations Financières - provisions</u>	Orchestra Kazibao 28/02/09	Augmentation	Diminution	Orchestra Kazibao 28/02/10
Titres de participations	4 311	6 541	4 643	6 209
Créances rattachées à des participations	1 037	3 332	1 428	2 941
Autres titres immobilisés	0			0
Dépôts de garantie	0	85		85
Autres immobilisations financières	0	736		736
Actions propres	0			0
Immobilisations Financières	5 348	10 694	6 071	9 971

en milliers d'euros

<u>Immobilisations Financières - valeur nette</u>	Orchestra Kazibao 28/02/09	Augmentation	Diminution	Orchestra Kazibao 28/02/10
Titres de participations	5 706	-4 854	-4 543	5 396
Créances rattachées à des participations	21 973	36 628	33 280	25 321
Autres titres immobilisés	16	0	0	16
Dépôts de garantie de tenue de marché	0	-85	0	-85
Autres immobilisations financières	5 242	3 247	4 273	4 216
Actions propres	23	0	23	0
Immobilisations Financières	32 960	34 936	33 032	34 864

NOTE 3 – ETAT DES AMORTISSEMENTS

	en milliers d'euros			
	28/02/2009	Augmentations	Diminutions	28/02/2010
Immobilisations incorporelles	6 809	6 696	2 496	11 009
Immobilisations corporelles	12 298	4 689	2 823	14 163
TOTAL	19 107	11 385	5 319	25 172

NOTE 4 – ETAT DES PROVISIONS

	en milliers d'euros			
	28/02/2009	Augmentations	Diminutions	28/02/2010
Provisions pour risques et charges	722	850	722	850
Provisions pour risques	184	240	184	240
Provisions pour charges	538	610	538	610
Provisions pour dépréciation des immobilisations financières	5 348	10 694	6 071	9 971
Provisions pour dépréciation des stocks et encours	386	136	386	136
Provisions pour dépréciation des créances	1 296	2 515	1 296	2 515
TOTAL GENERAL	7 752	14 196	8 475	13 473

Rubriques	28/02/2009	Dotation de l'exercice	Reprise de l'exercice		Changement de méthode	28/02/2010
			Provision utilisée	Provision non utilisée		
Provisions pour litiges	184	240	184			240
Provisions pour risques de changes	538	610	538			610
Autres provisions pour risques	0					0
Provisions pour charges	0					0
Total	722	850	722	0		850

Les provisions pour risques sont constituées de litiges prud'homaux et commerciaux.

NOTE 5 – STOCKS

	en milliers d'euros	
Stocks	28/02/09	28/02/10
Tissus	1 170	628
Marchandises	36 698	36 037
Echantillons	507	399
Montant brut	38 375	37 063
Provision pour dépréciation	386	136
Montant net	37 989	36 927

NOTE 6 – ETAT DES ECHEANCES DES CREANCES ET DES DETTES

	en milliers d'euros		
	Montant brut	Dont à un an au plus	Dont à plus d'un an
CREANCES DE L'ACTIF IMMOBILISE	33 214	0	33 214
Créances rattachées à des participations	28 262		28 262
Autres immobilisations financières	4 952		4 952
CREANCE DE L'ACTIF CIRCULANT	29 277	27 170	2 107
Clients et comptes rattachés	20 521	18 414	2 107
Organismes sociaux et fiscaux et autres créances	8 756	8 756	
Charges constatées d'avance	2 193	2 193	
TOTAL	64 685	29 364	35 321

	en milliers d'euros			
	Montant brut	Dont à un an au plus	Dont à + 1 an et - de 5 ans	Dont à plus de 5 ans
DETTES				
Emprunts et dettes auprès des établissements de	73 314	5 667	67 647	
Emprunts et dettes financières diverses	4 142		4 142	
Total Dettes financières	77 456	5 667	71 789	0
Fournisseurs	23 567	23 567		
Fournisseurs et factures non parvenues	1 736	1 736		
Total Dettes fournisseurs et comptes rattachés	25 303	25 303	0	0
Dettes fiscales	3 970	3 970		
Dettes sociales	4 126	4 126		
Total Dettes sociales et fiscales	8 096	8 096	0	0
Dettes diverses	621	621		
Avances et acomptes reçus	143	143		
Total Autres Dettes	764	764		
Total Dettes d'Exploitation	34 163	34 163	0	0
Produits constatés d'avance	663	663		
TOTAL	112 283	40 494	71 789	0

CREANCES**a) Autres créances**

	en milliers d'euros	
	28/02/2009	8/02/2010
TVA	802	280
Cession immobilisations	1 246	4
Personnel et organismes sociaux	321	213
Fournisseurs avoirs à recevoir	410	50
Fournisseurs acomptes versés	0	13
Autres	3 246	8 196
Total Autres Créances	6 025	8 756

b) Comptes de régularisation

	en milliers d'euros	en milliers d'euros
	28/02/2009	28/02/2010
Charges constatées d'avance d'exploitation		
Loyers et charges sur loyers / GIE	599	717
Autres	624	168
Honoraires syndication	732	1 190
CB / Assurances / TF	139	118
Total Charges constatées d'avance	2 094	2 193

c) Dettes financières

Le contrat de crédit syndiqué signé le 18 juillet 2008 auprès des 10 banques historiques du groupe a fait l'objet d'un avenant, signé le 23 décembre 2009, qui permet de confirmer le contrat initial et d'en adapter les termes aux nouvelles conditions du marché.

Ce contrat et cet avenant prévoient le respect de covenants financiers. Les comptes arrêtés au 28 février 2010 permettent le respect de ces covenants.

Au 28 février 2010, le montant de la dette nette s'élève à 66 millions d'euros.

d) Détail des charges à payer

	en milliers d'euros	en milliers d'euros
	28/02/2009	28/02/2010
Dettes financières Charges à payer		
Intérêts courus	250	250
Dettes financières Charges à payer	250	250

	en milliers d'euros	en milliers d'euros
	28/02/2009	28/02/2010
Fournisseurs Charges à payer		
Marchandises	565	1 066
Honoraires	230	116
Frais généraux magasins	199	214
Divers	284	166
Total Fournisseurs Charges à payer	1 278	1 562

	en milliers d'euros	en milliers d'euros
	28/02/2009	28/02/2010
Dettes Fiscales et Sociales Charges à payer		
Commission à verser	121	156
Provision pour congés payés	1 059	1 247
Provision pour charges sociales	457	524
Autres taxes à payer	826	505
Total Dettes Fiscales et Sociales Charges à payer	2 463	2 432

e) Détail des produits à recevoir

	en milliers d'euros	
	28/02/2009	28/02/2010
Clients factures à établir	5 366	5 390
Fournisseurs - rabais, remises et ristournes à obtenir	410	50
Organismes Sociaux Produits à recevoir	139	70
Indemnité assurance / Saint Aunes	642	5 100
	6 557	10 610

f) Dettes et créances représentées par des effets de commerce

	en milliers d'euros	
	28/02/2009	28/02/2010
Fournisseurs : effets à payer	1 564	0
Clients : effets à recevoir	11 065	14 691

NOTE 7 – ELEMENTS RELEVANT DE PLUSIEURS POSTES DE BILAN

Valeurs brutes concernant	en milliers d'euros	
	les entreprises liées	les autres participations
Participations et autres titres immobilisés	11 566	39
Provision sur titres	6 173	36
Créances rattachées à des participations	28 122	139
Provision sur créances rattachées	2 805	136
Créances clients et comptes rattachés	6 630	-635
Créances diverses		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 627	2 917
Autres dettes		

NOTE 8 – ENGAGEMENTS HORS BILAN**Engagements donnés**

	en milliers d'euros	
	28/02/2009	28/02/2010
Lettres de crédit	2 787	11 446
Créances cédées non échues	3 100	-
Nantissements hypothèques et sûretés réelles (1)	114 250	110 250
Avals, cautions et garanties données		
Autres engagement donnés (2)	91	131
Instruments de couverture de change	48 500	34 473
TOTAL	168 728	156 300

(1) Montant des sous jacents garantis

(2) Provision retraite

Concernant la provision retraite, un contrat d'assurance a été signé sur 2006 couvrant l'indemnité de retraite à hauteur de 55 milliers d'euros. La différence entre l'engagement au 28 février 2009 et cet actif constitue un engagement hors bilan.

Concernant sa filiale ClubAtCost, la société Orchestra Kazibao autorise l'émission de cautions et de garanties et l'ouverture de crédits documentaires d'ordre de la société ORCHESTRA et pour le compte de sa filiale CAC.

De plus, la société Orchestra Kazibao se porte garante de la société CAC vis-à-vis des tiers dans le cadre de l'activité opérationnelle de cette dernière à savoir la distribution de vêtements pour homme, femme et enfant.

Enfin, la société Orchestra Kazibao a consenti à trois de ses filiales des abandons de créances avec clause de retour à meilleure fortune. Les abandons de créances sont les suivants :

- CAC : Abandon de créances avec clause de retour à meilleure fortune au profit de la société CAC, filiale à 95% d'Orchestra, pour un montant de 3 500 K€.
- OPI : Abandon de créances avec clause de retour à meilleure fortune au profit de la société OPI pour un montant de 876 K€.
- CANADA INC : Abandon de créances avec clause de retour à meilleure fortune au profit de la société CANADA INC pour un montant de 141 K€.

Les informations concernant les crédits baux se présentent comme suit :

	Exercices anterieurs	Exercice en cours	A moins d'un an	d'un an à 5 ans	A plus de 5 ans
Redevances versées	225	468			
Redevances restant à payer	401	207	38	87	82
Amortissement	261	405	405	236	1399

Cette information ne concerne que les principaux contrats ayant une valeur d'origine supérieure ou égale à 50 K€.

NOTE 9 – CHIFFRE D'AFFAIRES

	Proforma		
	en milliers d'euros		
	28/02/2009	28/02/2009	28/02/2010
Ventes détail	40 725	40 725	47 073
Ventes franchisés et négoce	75 512	88 587	98 536
Prestations de services	992	992	454
Autres produits	300	300	919
TOTAL	117 529	130 604	146 982
France	79 711	92 360	113 714
Export	37 818	38 243	33 268
TOTAL	117 529	130 604	146 982

Les autres produits concernent principalement des royalties facturées aux franchisés Orchestra, ainsi que les loyers pour les locations gérance.

NOTE 10 – RESULTAT FINANCIER

Le résultat financier est essentiellement composé des intérêts sur emprunts bancaires et des provisions pour dépréciation des immobilisations financières.

	en milliers d'euros	
	28/02/2009	28/02/2010
Autres intérêts et produits assimilés	1 054	902
Différences positives de change	6 845	2 194
Reprise sur provisions titres	2 230	6 071
Produite financiers de participation		
Total des produits financiers	10 129	9 168
Dotations financières aux amortissements et provisions	2 189	11 304
Abandon de créance sur filiale	2 129	4 517
Intérêts et charges assimilées	4 494	2 129
Différences négatives de change	4 551	4 870
Total des charges financières	13 363	22 819
RESULTAT FINANCIER	(3 234)	(13 652)

La société Orchestra Kazibao a consentit à trois de ses filiales des abandons de créances avec clause de retour à meilleure fortune. Les abandons de créances sont les suivants :

- CAC : Abandon de créances avec clause de retour à meilleure fortune au profit de la société CAC, filiale à 95% d'Orchestra, pour un montant de 3 500 K€.
- OPI : Abandon de créances avec clause de retour à meilleure fortune au profit de la société OPI pour un montant de 876 K€.
- CANADA INC : Abandon de créances avec clause de retour à meilleure fortune au profit de la société CANADA INC pour un montant de 141 K€.

Par ailleurs, la société a réalisé un gain de change exceptionnel de 1,3 millions d'euros à la suite du dénouement par anticipation d'opérations de change, comptabilisé en résultat financier. Ce gain avait été de 5,8 millions d'euros l'année dernière.

Enfin, la société a procédé à la dépréciation des comptes courants et des titres de certaines de ses filiales, notamment ceux de Clubatcost et OPI.

NOTE 11 – RESULTAT EXCEPTIONNEL

Produits Exceptionnels	en milliers d'euros
	Produits
Résultat sur opérations de gestion	5 270
Cessions d'immobilisations corporelles et financières	389
Provisions pour risques et charges	0
TOTAL PRODUITS EXCEPTIONNELS	5 659

Charges Exceptionnelles	en milliers d'euros
	Charges
Résultat sur opérations de gestion	1 299
Cessions d'immobilisations corporelles et financières	561
Provisions pour risques et charges	
TOTAL CHARGES EXCEPTIONNELLES	1 860

TOTAL RESULTAT EXCEPTIONNELS	3 799
-------------------------------------	--------------

Un produit de 5,1 millions d'euros généré par une opération immobilière a été comptabilisé en « produits exceptionnels sur opérations de gestion »

NOTE 12 – TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES

	Capital	Primes	Réserves et report à nouveau	Résultat de l'exercice	Total
en milliers d'euros					
Capitaux propres au 29 février 2008	23 150	25 255	1 070	1 595	51 069
Affectation du résultat de l'exercice 2009			1 595	(1 595)	-
Augmentation de capital					-
Imputation des frais d'augmentation de capital					-
Distribution de dividende					-
Remise à la juste valeur des incorporelles					-
Résultat au 28 février 2010				(2 802)	(2 802)
Capitaux propres au 28 février 2009	23 150	25 255	2 665	(2 802)	48 268

Le capital est composé de 3 858 360 actions pour une valeur nominale de 6 euros

NOTE 13 – EXPOSITION AUX RISQUES DU MARCHÉ ET ENGAGEMENTS FINANCIERS**Risque de change**

La Société paie ses achats en dollars et en euros et vend sa production dans une quarantaine de pays. Elle se trouve donc partiellement exposée à un risque de change.

La gestion du risque de change est assurée par le Directeur Financier du groupe, directement rattachés au Président directeur général, qui effectue un reporting quotidien du taux du dollar (USD).

Des couvertures sont pratiquées sur la totalité de l'exposition principalement sous forme de contrats de change à terme classiques, qui prévoient un achat de la devise à un cours convenu pour un montant donné, et une échéance donnée.

La valeur de marché des couvertures en cours au 28 février 2010 est de 47 millions d'USD avec des échéances allant du 31 mars 2009 au 28 février 2011.

Risque de taux

La Société ne se couvre pas spécifiquement contre le risque de taux. Ses emprunts sont souscrits à taux variables.

NOTE 14 – EFFECTIFS

L'effectif inscrit au 28 février 2010 est de 627 personnes.

Effectifs ORCHESTRA	28/02/2009	28/02/2010
Cadre	96	99
Agent de maîtrise	97	106
Employé	399	422
Total	592	627

NOTE 15 – REMUNERATION DES DIRIGEANTS ET JETONS DE PRESENCE

Le montant des rémunérations allouées, au titre de l'exercice, aux membres des organes d'administration, de direction et de surveillance est de 1 872 milliers d'euros au 28 février 2010

Un montant de 28.5 milliers d'euros au titre des jetons de présence a été versé pour l'exercice 2009-2010

NOTE 16 – Résultats financiers des 5 derniers exercices

Date d'arrêté	31/12/2005	28/02/2007	28/02/2008	28/02/2009	28/02/2010
Durée de l'exercice	12 mois	14 mois	12 mois	12 mois	12 mois
Forme juridique de la société	SA	SA	SA	SA	SA
Situation financière en fin d'exercice					
Capital social (en milliers d'euros)	23 100	23 100	23 100	23 150	23 150
Nombre d'actions émises	3 850 010	3 850 010	3 850 010	3 858 360	3 858 360
Valeur nominale d'action	6,0	6,0	6,0	6,0	6,0
Résultat global des opérations effectuées (en milliers d'euros)					
Chiffre d'affaires hors taxes	77 127	106 264	117 408	117 529	146 982
Résultat avant impôt, participation, amortissements et provisions	6 391	(519)	15 898	10 339	10 062
Impôt sur les bénéfices	19	54	2 275	(539)	70
Participation des salariés			339		
Résultat après impôt, participation amortissements et provisions	486	(14)	5 869	1 595	(2 802)
Montant des bénéfices distribués					
Résultat des opérations réduit à une seule action (en euros) (en euros)					
Résultat après impôt et participation mais avant amortissement et provisions	1,66	(0,13)	3,27	2,54	2,63
Bénéfice après impôt, amortissements et provisions	0,13	(0,00)	1,50	0,4	(0,7)
Dividende versé à chaque action			0,30		
Personnel					
Nombre de salariés (effectifs fin période)	408	507	576	592	627
Masse salariale (milliers d'euros)	7 586	10 818	11 206	12 632	13 053

Analyse du résultat et de l'impôt sur les sociétés :

	en milliers d'euros	
	28/02/2010	Part d'IS
Résultat d'exploitation	6 985	2 787
Résultat financier	(13 652)	(3 899)
Résultat exceptionnel	3 799	1 263
Résultat avant impôts	(2 867)	151
Crédit impôt Recherche		221
Impôts sur les bénéfices au 28/02/2009		(70)
		(0)

Le crédit d'impôt recherche s'élève à 221 412 euros

NOTE 17 - TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

Filiales et participations	Capital social	Réserves et report à nouveau	Quote-part du capital détenu en %	Valeur brute des titres détenus	Valeur nette des titres détenus	Prêts et avances consentis par la Sté	Cautions et avals donnés par la Sté	C.A. H.T. du dernier exercice clos	en milliers d'euros	
									Résultat du dernier exercice clos	Dividendes encaissés par la Sté dans l'exercice
Orchestra Espagne	4 000	- 2 956	100%	4 000	346	10 228		14 408	- 964	-
Orchestra Belgique	3 000	- 2 047	100%	3 000	938	- 903		1 138	- 15	-
Orchestra Suisse	1 916	- 562	100%	2 014	1 761	3 984		8 497	242	-
Orchestra Asia	424	2 007	99%	446	446	- 208		767	394	-
Vêtements Orchestra Canada	-	- 574	100%	-	-	564		715	115	-
Dalmiel	411	- 324	100%	411	- 117	-		660	127	-
Horizon 21	20	- 114	100%	-	-	443		421	22	-
SCI JYM	2	- 389	100%	1 049	1 049	767		211	- 311	
CAC LTD	541	-	100%	563	563	-		11	- 7	
KAZIBAO LTD	80	-	79%	76	69	-		134	- 6	
Kazibao Allemagne	-	-	100%	25	-	136		-	-	-
Orchestra Italie	10	-	100%	10	10	-		-	-	-
Club at Cost	8	- 394	95%	8	-	12 653		2 697	- 2 736	-
Autres	nc	nc	nc	4	-	-		nc	nc	-

La filiale Kazibao Allemagne créée en septembre 2000 a été mise en sommeil en décembre 2000. Les titres et les créances rattachées ont été provisionnés à 100 %

La filiale Kazibao Allemagne créée en septembre 2000 a été mise en sommeil en décembre 2000. Les titres et les créances rattachées ont été provisionnés à 100 %

Note 18 - AUTRES INFORMATIONS

Honoraires versées aux Commissaires aux Comptes

	Collège des commissaires aux comptes
Honoraires facturés au titre de la mission de contrôle légal des comptes	254
Honoraires facturés au titre des conseil et prestation de services entrant dans les diligences directement liées à la mission de contrôle légal	0
Honoraires totaux	254

NOTE 19 – EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE

M. Thomas Hamelle a démissionné de son mandat de Directeur Général Délégué lors du conseil d'administration du 18 mars 2010.